

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: MARCHE RELATIF A LA LOCATION, L'EXPLOITATION ET AU SUPPORT DU LOGICIEL DUONET EN MODE SAAS DÉCISION N° DM-21-454 EN DATE DU 23 DECEMBRE 2021

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-20-494 en date du 2 juin 2020, portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT que le marché relatif à la location, l'exploitation et au support du logiciel DUONET arrive à échéance au 31 décembre 2021 ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de poursuivre la maintenance du logiciel DUONET :

DÉCIDE

DE SIGNER avec la société ARS DATA – 20 rue Hermes – 31520 RAMONVILLES-SAINT-AGNE, représentée par Ilmars DRAZNIEKS en qualité de gérant, un marché relatif à la location, l'exploitation et au support du logiciel DUONET en mode SAAS.

La validité de ce marché est à compter du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 et est reconductible de façon tacite 3 fois pour une période d'un, pour se terminer le 31 décembre 2025.

Le montant annuel de la maintenance s'élève à 5 619.00 € HT (cinq mille six cent dix-neuf euros)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20211223-Imc1H9185H1-AR Date de réception en Préfecture : 23/12/2021

Date de Publication : 23/12/2021

Pour extrait conforme, L'Adjointe au maire chargée de l'administration générale et de l'open data,

Signé

Alida VALVERDE

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20211223-lmc1H9185H1-AR Date de réception en Préfecture : 23/12/2021

Date de Publication : 23/12/2021